



www.arre.fr

LA GAZETTE « MUNICIPAL-ARRE »

N°5

Mot du Maire

Enfin comme convenu, voila la gazette n°5. Je vous annonçais dans la gazette estivale beaucoup de nouveaux projets, en voilà quelques uns et pas des moindres qui ont vu enfin le jour:

1 - Réfection et mise aux normes du foyer (début des travaux en 2010 + durée des travaux 4/5 mois)

2 - Réfection du toit de l'église (Printemps 2010)

3 - et enfin le projet d'école intercommunale, ce projet très complexe sera administrativement réglé avant la fin de cette année. L'étude, les chiffres et les plans nous donneront la voie vers le début des travaux ou alors vers l'absence complète de ce projet.

Quoi qu'il en soit en l'espace de 2 ans, nos idées premières et nos ambitions pour la commune voient enfin le jour. Nos idées et nos actes restent les mêmes, orientés vers le bien de la commune que ce soit au niveau bâtiments municipaux ou que ce soit au niveau de diverses manifestations qui je le pense ramèneront une âme à notre village aussi bien par le biais de nos associations que par le fait de nos actions (marché de Noël, 11 novembre, repas des aînés, etc ...).

Et bien sûr, tant au niveau des gros travaux que des petites manifestations, tout sera analysé et étudié pour le bien de notre commune et dans le respect des finances, il est hors de question d'augmenter délibérément les impôts locaux ou les charges diverses afin de subvenir à nos besoins.

Bonne lecture à toutes et à tous.

- **FOYER COMMUNAL** -

Les travaux de rénovation et remise aux normes de sécurité du foyer communal dont l'estimation est de 126 000 € HT pour laquelle les subventions attendues seraient de 40 000 € par le Conseil Général et de 37 800 € par l'Etat devraient démarrer début 2010 et ce pour une durée de 5 mois environ.

- **EGLISE** -

La réfection de la toiture s'élevant à 51 800 € HT pour laquelle une subvention de 20 000 € a été allouée par le *Conseil Général* devrait également débuter en 2010 en accord avec *Monsieur MARTIN Ludovic*. Ce dernier effectuera la démolition de la couverture actuelle ainsi que le nettoyage du chantier en collaboration avec les employés communaux. La nouvelle toiture sera réalisée en « *Polytuil* ».

Des demandes d'emprunt vont être lancées dès la délibération du Conseil Municipal pour commencer ces travaux.

- **AIRE DE CAMPING-CAR** -

L'aire de service pour camping-car se fera devant les bâtiments de « La Ginestière » ainsi que les toilettes: un WC public et un WC pour handicapés. L'entreprise *TRIAIRE et Frères* sera chargée des travaux. L'aménagement de l'aire de service sera réalisé par la *Communauté de Communes du Pays Viganais* mais l'entretien incombera la mairie. Une convention sera établie entre la *Communauté de Communes* et la mairie. Une réunion préparatoire de chantier sera organisée pour la réalisation des travaux prochainement par les responsables. (photo ci-jointe)

- **CARTE COMMUNALE** -

L'élaboration de la carte communale va se faire mais un appel d'offres est nécessaire pour faire aboutir cette étude qui par la suite pourra enrichir notre village. Il faut savoir que c'est un dossier très « lourd » et que la DDE pourra nous venir en aide pour l'avancement de ce projet.

Un groupe de travail a été créé : *Messieurs MALET Stéphane – MARC Jean-Louis – GIOCOSA Dominique – GASTAND Daniel*.

- **USINE BRUN D'ARRE** -

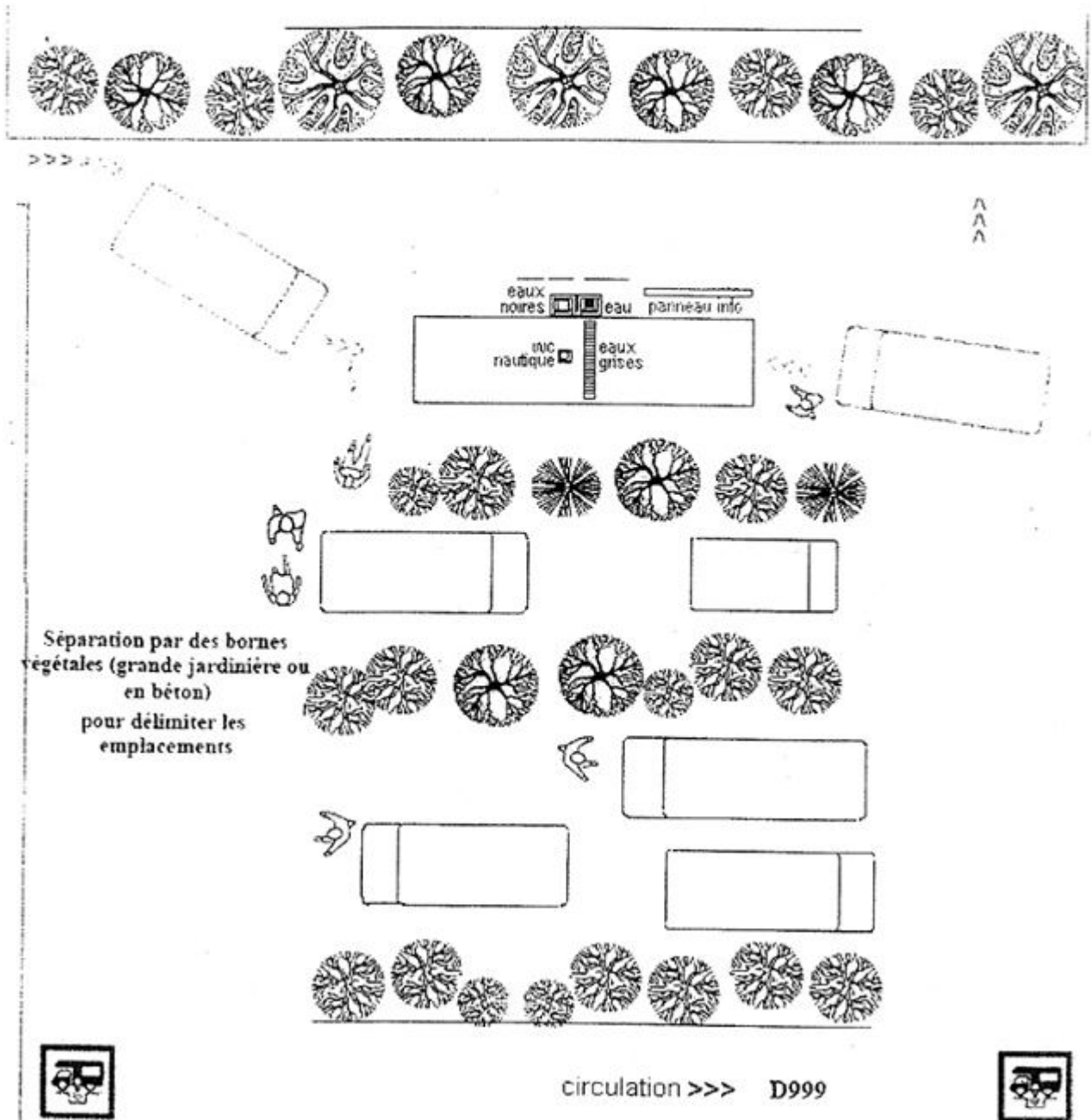
Pour des raisons de sécurité, la cheminée doit être détruite. A ce jour un courrier de l'ADEME nous précise que le projet de démarrage des travaux sur le site pourrait être lancé courant juillet 2010. En effet un délai de 2 mois et demi est prévu pour réaliser une étude d'avant-projet et 1 mois supplémentaire pour valider ce projet, ce qui porte au mois de mars pour la consultation et le choix des entreprises afin de pouvoir démolir la cheminée.

- **TRAVERSEE D'ARRE** -

Des contacts vont être pris avec *Monsieur DESCAMP Laurent* (Unité Territoriale du VIGAN) et *Monsieur CANAYER Roland* (Conseil Général du GARD) pour savoir s'il serait possible de réaliser quelques travaux impératifs de pluvial.

Ces travaux seraient réalisés par les employés municipaux.

PROJET AIRE DE CAMPING-CAR



- **REVÊTEMENT PONT DE L'ORPHELINAT -**

Un apport important d'enrobé est prévu sur le pont menant à l'orphelinat jusqu'au virage inclus de *Monsieur COULET Patrice*. En effet, nous recevons régulièrement des plaintes par temps de pluie du fait que le revêtement de ce virage est devenu lisse occasionnant parfois des chutes. D'autre part, nous avons pu constater sur le pont des affaissements dus à l'usure du temps.

- **COLUMBARIUM -**

Au mois de Mars, l'achèvement du *Columbarium* doté de 9 cases a été fait à l'intérieur du cimetière, à l'entrée. Pour le moment, *le Conseil Municipal* n'a pris aucune décision quant au tarif car il y aurait deux choix possible: soit pour une durée limitée ou soit à perpétuité. A étudier lors d'une prochaine réunion du Conseil ...

- **ANIMATIONS -**

Comme chaque année la commémoration du 11 novembre aura lieu devant le monument aux morts,
suivi d'un apéritif à la mairie
Vous êtes cordialement invités à y participer ainsi que les enfants des écoles.

//////////

Repas de fin d'année de nos aînés

Cette année le repas de nos aînés aura lieu **le mardi 15 décembre 2009.**

Les élèves de l'école d'Arre viendront animer dans l'après-midi
en interprétant quelques chansons et poèmes.
(Offert par le Maire, *Monsieur MALET Stéphane*)

//////////

Le samedi 19 décembre en l'église d'Arre,
Le groupe « A cœur joie » donnera un concert de Noël au bénéfice de la paroisse.

//////////

Pour la deuxième année consécutive, le marché de Noël se déroulera
le dimanche 20 décembre devant la place de la Mairie et les rues d'Arre.
Une foire aux jouets sera également organisé par les enfants.
Nous espérons que cette journée se passera sous un soleil magnifique
et une bonne ambiance comme l'année précédente.

Si vous souhaitez venir exposer, les réservations s'effectuent déjà en mairie.

Places limitées

//////////

La messe de minuit sera célébrée en l'église de BEZ.

- **ETAT CIVIL** -



Naissances

Eloïse Marie Aya LEROY
née le 25 août

Clément Baptiste CAVALIER – CREMERS
né le 1er octobre



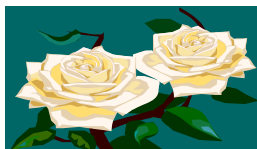
Mariage

BAYLE Isabelle et **CREMERS** Grégory
le 29 août

Félicitations et vœux de bonheur aux parents et aux jeunes mariés.

Nous tenons à rectifier une date de naissance concernant la fille de *Jonathan VIGNAL* et *Aurore CELERIER* qui est née le 31 janvier au lieu du 2 février comme nous l'avait annoncée la Mairie du lieu de naissance.

Nous félicitons également *Monsieur et Madame DOUCET Christophe*, ainsi que *Dorian*, le grand frère, pour la naissance de leur fille, et petite sœur, **Roxanne**.



Décès

Madame **BRUN** née PONS **Yvonne** décédée le 12 octobre

Madame **SAUVAGE** née VIALA **Odile** décédée le 22 octobre

Madame **BROUILHET** née DE ROUX **Alix** décédée le 23 octobre

Toutes nos condoléances aux familles et aux proches

- **EDGARD** -

Depuis le 1er septembre, le *Conseil Général du GARD*, a mis en place un nouveau système de lignes de bus et de tarifs. En effet la prise en charge des transports scolaires est toujours gratuite, et désormais, pour toutes personnes qui désirent se rendre sur son lieu de travail, lieu de loisirs ou simplement se balader,

Edgard a voulu un tarif unique et aussi bas que possible: **1,50 €**

Pour tous renseignements supplémentaires, aller visiter le site
www.edgard-transport.fr ou retirer à la mairie des dépliants.

- **EMPLOYES COMMUNAUX** -

- Tout d'abord, nous souhaitons un bon rétablissement à *Monsieur CREMERS Grégory* qui est en accident de travail, dû à une chute, survenue le 8 septembre.

Depuis début septembre, un plan de travail est donné aux gardes nous permettant ainsi de savoir où ils sont et ce qu'ils font.
A cet effet, un carnet de route est tenu tous les jours.

Avec l'usure du temps, un morceau du mur de la baume, s'était écroulé et a donc été remonté par nos agents municipaux.

Sur les photos, en dernière page, vous pouvez constater que la fontaine de *La Fontasse* a été nettoyée et *La Vierge* repeinte ainsi que les vases et les barreaux.

Suite à la remise d'un chèque de 300 € par le *Conseil Général* pour notre 1ère participation aux villages fleuris, *Madame BOURDIER Michèle* et *Monsieur GIOCOSA Dominique*, ont contacté la pépinière *Le Quinty* afin de choisir un massif de fleurs, planté ensuite au *Marronnier* par nos gardes.
Cet ornement sera par la suite, délimité par des pierres, ou des bordures en bois ou en fer.

La Mairie étant très contente du travail fourni par *Monsieur PUEL Jean-François*, son contrat dans le cadre du *C.A.E.* (Contrat d'Accompagnement à l'Emploi), sera renouvelé pour une période de 6 mois.

- **DIVERS** -

Pour joindre la Pharmacie de Garde du Pays Viganais, il faut appeler le **32 37** ou par internet sur le site www.pharmaciesdegarde.com

Nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2009.

La bibliothèque a rouvert ses portes le mardi 13 octobre.
Après une longue absence, due à une malheureuse chute, *Madame LARCHET Nathalie* nous revient en forme.
Nous vous rappelons le jour et les horaires d'ouverture:
Mardi de 17h30 à 18h30

Nous avons reçu un courrier du pôle Technique du VIGAN nous informant que les services chargés du ramassage des ordures ménagères, ont trouvé le lundi 12 octobre, des déchets de sangliers dans un container situé au réhausseur à la sortie d'ARRE.

Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de jeter des abats d'animaux.

- LISTE CONSEILLERS ET ATTRIBUTIONS -

Rappel des fonctions des élus.

N'hésitez pas à les contacter pour tous problèmes.

FINANCES : Messieurs MALET Stéphane – GIOCOSA Dominique – MARC Jean-Louis – BIRON Cédric

TRAVAUX : Messieurs SENEGAS René – CHIARELLI Philippe – GASTAND Daniel – ECKART Guillaume

ANIMATION ET SPORTS : Messieurs BIRON Cédric – ECKART Guillaume

ADMINISTRATION DU BUREAU D'AIDE SOCIALE : Madame BOURDIER Michèle – Messieurs CHARLIN Stéphane – ECKART Guillaume

ESPACES VERTS ET ENVIRONNEMENT : Madame BOURDIER Michèle - Messieurs GIOCOSA Dominique – CHIARELLI Philippe – MARC Jean-Louis

DEVELOPPEMENT DU VILLAGE : Messieurs CHARLIN Stéphane – GIOCOSA Dominique – ECKART Guillaume

SECURITE : Messieurs MALET Stéphane – CHIARELLI Philippe – ECKART Guillaume

RAPPEL

- AGENCE POSTALE COMMUNALE -

Nous rappelons aux habitants d'Arre que l'Agence Postale Communale est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 heures à 12 heures et seulement à ces jours et horaires là.

- ENCOMBRANTS -

Nous rappelons également que le ramassage des encombrants ne se fait plus le dernier vendredi du mois par les employés communaux mais qu'il faut en faire la demande soit par courrier soit par téléphone.

Merci de votre compréhension

Pour toute demande de travaux, de nettoyage, prière de contacter le secrétariat de mairie, un planning est établi aux employés communaux.

Quelques Photos de notre village

